

Déclaration du fabricant VFR2014

La société

KOSTAL Solar Electric GmbH
Hanferstraße 6
79108 Freiburg i. Br., Deutschland

certifie par le présent document que les onduleurs:

PIKO 1.5 MP, 2.0 MP, 2.5 MP, 3.0 MP, 3.6 MP, 4.2 MP

sont dotés d'un dispositif de déconnexion automatique.

- Ces dispositifs font parties intégrantes des onduleurs et sont conformes aux exigences de la norme VDE 0126-1-1:2006/A1:2012-02 VFR 2014 (50,6 Hz) en cas du réglage pays „France“.

Cette déclaration est valable pour tous les exemplaires identiques de ce produit. Cette déclaration perd sa validité en cas de modification ou de raccordement non conforme de l'appareil.

KOSTAL Solar Electric GmbH – 2016-01-01



i. V. Werner Palm
(Gérant de société)



ppa. Dr. Armin von Preetzmann
(Directeur technique)

La présente déclaration atteste de la conformité aux normes susmentionnées, mais ne constitue pas une garantie des propriétés. Les consignes de sécurité indiquées dans la documentation produit fournie doivent être respectées !